Image not found or type unknown

TEMOYAGE EN VERS UN PARTICULIER

Par **kaka**, le **02/11/2009** à **20:06**

i je suis sur là c'est pour faire part de mon temoignage de pret envers un particulier.
j'ai été victime plusieur fois des anarques.mais c'est sur un forum que j'ai entendu parler d'un preteur du nom de Mme celine LATIGUE et son conseiller financier qui octroie des prets.ainsi je l'ai contacté pour qu'il m'octroie un pret de 35000€.celui ci apres étude de mon dossier a accepté de m'accorder ce pret,ce que je ne croignait pas du tout.le 24/09/2009 son conseiller financier me contacte pour me dire que mon virement a été effectué mais en attente de validation pour un accompte des frais de garantie justificatif du montant de rembourssement par mensualité ce que j'ai toujour pas cru vue que je me suis déjà fait anarquer plusieur fois.alors je suis fait ce depot.dans les 24h, par suprise je decouvre sur mon compte que j'ai recu un virement .aussitot je l'ai recontacté pour le remercier.
si vous voulez vraiment d'un pret contacter cette dame pour XXXX

Par **lexconsulting**, le **11/11/2009** à **20:00**

ATTENTION

Le type de message du dénommé "kaka" au nom prédestiné commence à circuler sur de nombreux sites et forums.

Le message est à chaque fois identique et bourré de fautes d'orthographe.

Il s'agirait a priori d'une arnaque, ce que laisse d'ailleurs entrevoir le contenu du message.

La personne dénommée dans le message ferait faire de faux témoignages de satisfaction de clients qui n'en sont pas.

VIGILANCE.

Un banquier à l'heure actuelle hésite à prêter ne serait ce que 5000 euros à une entreprise. Alors les prêts miracles à 35 000 euros.....

Fuyez ce type de message qui sévit de manière identique depuis plusieurs.
méfiez vous des marchands de miracle, il y a toujours anguille sous roche...

Bien Cordialement

Lex Consulting

Par **JURISNOTAIRE**, le **11/11/2009** à **20:58**

Bonsoir, Lexconsulting.

Je vous applaudis des deux mains.

J'ai actuellement dans mon "verrouillé - radar de tir" un dossier "offre de prêt entre particulier", dont il n'est peut-être pas inutile de tirer les plus grosses ficelles, pour les rendre bien évidentes à tous.
Celà peut en instruire certains sur l'existence, les moyens utilisés, éventuellement les moyens de reconnaître et de dénoncer, de pareils sites.

Pour moi, l'utilité de l'exemplarité possède une plus grande portée, touche mieux "dans l'espace et dans le temps" que la suppression pure et simple des messages -sans vouloir faire de didactisme.

Et comme en ce moment j'ai un peu de temps...

Votre bien dévoué.

Par **Jurigaby**, le **11/11/2009** à **22:05**

Bonjour à tous,

Autant il y a des arnaques subtiles autant là..

J'ai quand même supprimé le mail du destinataire à la fin, sait-on jamais.

Très cordialement.

Par **JURISNOTAIRE**, le **12/11/2009** à **09:28**

Mais pourtant... La proposition de Titikaka est très, très crédible et tentante !

Une "attente de validation pour un acompte des frais de garantie justificatif du montant de remboursement par mensualité"...

C'est pourtant limpide !
C'est banal, normal, habituel, classique ! On voit ça tous les jours !
Ne me faites-pas croire que vous n'y connaîtriez rien !

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

Par **lexconsulting**, le **12/11/2009** à **09:32**

:-))

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés